



DEPARTEMENT DES LANDES (40)
VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE



24 avenue Nationale
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21
contact@tyrosseville.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 MARS 2023

N° 20230328_06

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le vingt-deux mars, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, **sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 22 mars 2023
Nombre de présents	24	Date d'affichage	Du 3 avril au 4 juin 2023
Nombre de pouvoirs	5	Secrétaire de séance <i>(conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)</i>	M. Guy LUQUE
Suffrages exprimés	29	Rapporteur	M. Guy LUQUE
Nomenclature	7.1	Certifiée exécutoire	Le 3 avril 2023

PRESENTS : M. Régis GELEZ, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, M. Guy LUQUE, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Béatrice DUCASSE, Mme Adeline COUMAILLEAU, Mme Marielle LABERTIT, Mme Coralie LECOLIER, M. Thomas CASAMAYOU, Mme Fusilha DESTENABE, M. Daniel GAUYAT, Mme Héléne LASSALLE, M. Bruno LAGRAVE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. Pierre LAFFITTE, à M. Régis GELEZ, Maire ; Mme Christine GAYON, à Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL ; Mme Christelle ELOZEGUY, à M. Guy LUQUE ; M. Gilles DOR, à M. Thomas CASAMAYOU.

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

OBJET : COMPTES DE GESTION 2022 - BUDGET PRINCIPAL VILLE

Les comptes de gestion de l'exercice 2022 ont été établis par le trésorier municipal. Ils constituent le bilan comptable de la Ville et présentent une image de la situation financière et patrimoniale du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2022.

Ces comptes de gestion sont identiques aux comptes administratifs pour la partie budgétaire ; ils les complètent également dans la mesure où ils retracent les immobilisations, ainsi que les comptes de tiers (fournisseurs et clients) et les comptes financiers.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

CONSIDÉRANT l'avis de la Commission « Administration générale – Finances » qui s'est réunie le 16 mars 2023,

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché/Publié le 03/04/2023

ID : 040-214002842-20230328-20230328_06-DE



VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte de Gestion 2022 du budget principal de la Ville présenté par Mme la Trésorière Municipale, conformément à l'annexe jointe.

PRECISE que les résultats budgétaires de l'exercice 2022 sont en tous points conformes au Compte Administratif 2022 du budget principal de la Ville.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.



Le Maire,
Régis GELEZ.

Le secrétaire,
Guy LUQUE.

Résultats budgétaires de l'exercice

73000 - SAINT VINCENT DE TYROSSE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 186 624,53	9 793 557,64	16 980 182,17
Titres de recette émis (b)	3 091 510,59	8 925 654,14	12 017 164,73
Réductions de titres (c)	15 153,52	85 113,05	100 266,57
Recettes nettes (d = b - c)	3 076 357,07	8 840 541,09	11 916 898,16
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 186 624,53	9 793 557,64	16 980 182,17
Mandats émis (f)	3 288 966,25	7 651 395,73	10 940 361,98
Annulations de mandats (g)	34 458,48	118 748,67	153 207,15
Dépenses nettes (h = f - g)	3 254 507,77	7 532 647,06	10 787 154,83
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 307 894,03	1 129 743,33
(h - d) Déficit	178 150,70		

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
 Reçu en préfecture le 31/03/2023
 Affiché/Publié le 03/04/2023
 ID : 040-214002842-20230328-20230328_06-DE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

73000 - SAINT VINCENT DE TYROSSE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-941 701,95		-178 150,70		-1 119 852,65
Fonctionnement	2 715 193,59	1 133 774,75	1 307 894,03		2 889 312,87
TOTAL I	1 773 491,64	1 133 774,75	1 129 743,33		1 769 460,22
II - Budgets des services à caractère administratif 73001-CINEMA - ST VINCENT DE TYROSSE					
Investissement	-53 097,04		66 054,04		12 957,00
Fonctionnement	53 097,04	53 097,04			
Sous-Total		53 097,04	66 054,04		12 957,00
TOTAL II		53 097,04	66 054,04		12 957,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 773 491,64	1 186 871,79	1 195 797,37		1 782 417,22

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
 Reçu en préfecture le 31/03/2023
 Affiché/Publié le 03/04/2023
 ID : 040-214002842-20230328-20230328_06-DE

